

COMMUNE DE ROSET-FLUANS
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 Mars 2015

PRESENTS : Tous sauf Dominique LHOMME, Gérard MARTIN, Christophe GESLOT et Jacques ADRIANSEN

M. Louis MARTIN a été nommé **secrétaire de séance**.

Ouverture de séance 18 H 30

DELIBERATION N° 1 : ATTRIBUTION LOGEMENT AU CHENE

Mme Couette Josette présente le dossier déposé en mairie pour l'attribution du logement « Au Chêne » sis 1 rue des Perrières.

Un seul dossier ayant été retiré, le conseil municipal décide d'attribuer le logement à M et Mme COPIE Daniel et Claudine.

La location prend effet à compter du 18 mars 2015 moyennant un loyer mensuel de 680 €.

Les futurs locataires ont demandés l'installation d'une barre murale supplémentaire dans la salle de bain. Le conseil autorise l'installation de la barre. Celle-ci sera installée par l'employé communal.

Concernant la demande de pose de papier peint dans les chambres : le conseil autorise la pose de papier peint assortie de l'obligation de remise en état des murs au moment de la sortie du logement.

Concernant la demande de bétonnage d'une partie de la terrasse pour pouvoir faciliter la circulation d'un fauteuil roulant : le conseil autorise le bétonnage d'une partie de la terrasse (surface à définir). Celui-ci se fera avant l'été et sera réalisé par la commune.

Questions diverses :

- La société TomTom Pizza, 3 rue Saint Vincent, 25720 AVANNE-AVENEY, représentée par M. Thomas JENOUDT, a présenté une demande afin d'installer un camion de vente de pizzas, un soir par mois sur le territoire de la commune.

L'exposé de M. le Maire entendu, le conseil municipal autorise l'installation du camion TomTom Pizza sur le domaine public communal à raison d'un soir par mois, à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 45.

Compte rendu affiché le 17 mars 2015

Le Maire,
Arnaud GROSPERRIN